

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHONE-ALPES

Direction régionale et départementale
de la jeunesse, des sports et
de la cohésion sociale

Clermont-Ferrand, le **17 AVR. 2018**

Pôle social régional
Service Protection des Personnes Vulnérables

La directrice régionale et départementale

Affaire suivie par Anaïs MARTINS DA CRUZ
Sylvie ZETTLER

à

Courriel : drdjscs-ara-ppv@drjscs.gouv.fr
anaïs.martinsdacruz@drjscs.gouv.fr
sylvie.zettler@drjscs.gouv.fr

Mesdames, Messieurs les présidents
d'association

Téléphone : 04.73.34.91.90 ou 04 73 34 99 77

Réf. :
PJ :

Madame, Monsieur,

Votre association fait l'objet d'une habilitation à recevoir des contributions publiques destinées à la mise en œuvre de l'aide alimentaire.

A ce titre, je vous rappelle que conformément à l'arrêté du 8 août 2012 relatif aux données chiffrées de l'aide alimentaire et aux modalités de leur transmission, et afin d'identifier les besoins quantitatifs et qualitatifs de l'aide alimentaire, **les associations habilitées sont tenues de fournir leurs données d'activité aux services de l'Etat**. Pour les associations partenaires des banques alimentaires, cette obligation ne vous dispense pas des remontées trimestrielles déjà effectuées.

Ces données doivent être fournies annuellement par les associations habilitées, **avant le 10 mai de l'année suivante**.

Vous avez été informé(e)s du lancement de l'enquête par un mail qui vous donne accès à votre déclaration en ligne. Pour assurer son bon fonctionnement, je vous remercie d'informer mes services de tout changement d'adresse mail de votre association ou des difficultés à remplir cette enquête.

Toutefois, si vous n'avez pas reçu ce mail, je vous demande de bien vouloir contacter mes services. Néanmoins, sa non-réception ne vous dispense pas de l'obligation de déclarer les données relatives à votre activité d'aide alimentaire.

Vous trouverez ci-dessous un document explicatif, ainsi qu'un recensement des données à compléter.

Pour toute communication, vous pouvez vous adresser à mes services :

par mail : drdjscs-ara-ppv@drjscs.gouv.fr

ou par courrier : Cité administrative – 2 rue Pélissier - Service PPV – CS 50160 – 63034 Clermont-Ferrand cedex 1

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Directrice Régionale et Départementale
Adjoint,



Pierre BARRUEL
Isabelle DELAUNAY